

ADEBS (association défense l'environnement en Boischaud-sud).

Migeon Patrick, 2 Brande.18160. Saint Baudel 06.86.60.0755
patrick.migeon@gmail.com

Baglin Alphonse, Roguet Claudine,

7 La brande sainte- Marie. 18160. La Celle-Condé 02.48.60.25.33.
claudine.roguet@orange.fr

LETTRE OUVERTE.

Mesdames, Messieurs.

Notre association l'**ADEBS** créée en janvier 2025 pour s'opposer à l'installation prévue de 10 éoliennes sur 4 communes proches de Lignières (Chezal-Benoît, La Celle-Condé, Saint-Baudel et Villecelin), adresse cette lettre ouverte à tous les « décideurs » concernés.

Nous constatons depuis quelques années l'invasion progressive d'équipements destinés à la production d'énergies diverses (électricité en particulier) **éoliens, photovoltaïque, méthanisation**. Les projets pullulent dans notre région et cela nous pose question.

Qu'est ce qui justifie cette invasion?

Le premier prétexte invoqué est la lutte contre **le réchauffement climatique** et les émissions de CO2 (gaz à effet de serre). Nos gouvernants actuels en ont fait une priorité en soutenant la production d'énergies non carbonées.

Soyons clair, le réchauffement climatique est une catastrophe réelle. L'objectif paraît louable. Pourtant ce programme est discutable et comporte de nombreux défauts :

Tout d'abord **le mépris** affiché à l'égard des populations habitant et travaillant dans les zones concernées.

Ensuite l'oubli surprenant des vrais responsables du dérèglement actuel.

Enfin la négation du caractère nuisible et polluant de ces installations.

En effet, le discours officiel s'apparente souvent à une propagande vulgaire et tendancieuse visant à brouiller les pistes. La cible privilégiée, c'est **nous, les citoyens lambda**.

2 exemples parmi bien d'autres :

Particuliers et consommateurs participeraient activement à ce processus en consommant plus que nécessaire. Or, nous avons peu le choix et n'achetons que ce que proposent producteurs, publicitaires et grandes surfaces.

Les revenus modestes, ceux qui hésitent à investir dans un véhicule électrique hors de prix, seraient des irresponsables. Ils sont déjà hors la loi dans certaines villes.

Nous comprenons facilement que ces éléments de langage relayés en permanence par les médias visent en fait à nous culpabiliser et surtout évitent de mentionner les principaux coupables.

Si nous savons aujourd'hui que les émissions de gaz à effet de serre engendrent une dégradation progressive et dramatique du climat, pas un mot sur les responsables réels. Ils sont pourtant faciles à identifier. Il s'agit de **l'industrialisation à outrance et de l'agriculture productiviste**. On doit y ajouter la **pub**, et les incitations diverses à une consommation superflue et gargantuesque.

L'INDUSTRIE

Depuis ses débuts au 19ème siècle, **la révolution industrielle** a rapidement transformé la société. Les innovations technologiques et les progrès scientifiques ont certes apporté des avantages considérables pour améliorer le quotidien. Mais cette croissance rapide est directement responsable du changement climatique. En cause la combustion d'énergies fossiles. La révolution industrielle a en effet multiplié par plus de 20 la consommation mondiale de charbon, de pétrole et de gaz naturel. Ces sources d'énergie produisent une quantité importante de CO₂. L'augmentation exponentielle de ces émissions a entraîné un accroissement rapide et continu de leur concentration atmosphérique.

En outre, la prétendue révolution numérique **énergivore** aggrave la situation.

L'AGRICULTURE INTENSIVE et PRODUCTIVISTE.

-Un autre facteur majeur contribue à la détérioration du climat, c'est **l'artificialisation des sols**. La croissance démographique et économique a conduit à une urbanisation rapide et massive, ainsi qu'à une intensification de l'agriculture industrielle. Ce qui participe également à l'émission de gaz à effet de serre.

-La déforestation et la destruction systématiques des « bouchures » libèrent d'importants stocks de carbone présents dans les arbres.

LA PUBLICITE.

Précurseur des « fake news », son discours envahissant et abrutissant est une incitation permanente à la consommation et au gaspillage. Source de financement de la plupart des médias, le pouvoir de la Pub est immense. C'est par ailleurs un consommateur important d'énergie.

C'est dans ces 3 domaines qu'il faut intervenir prioritairement : **Légiférer, réglementer, contrôler, réfléchir à des normes moins absurdes, mieux ciblées, donc plus efficaces !**

Pourtant rien ne prend cette direction : on entrave et culpabilise le citoyen lambda mais on encourage lobbyistes, affairistes, industriels et grands propriétaires à investir dans la production d'énergies prétendues vertes. **! Les principaux pollueurs tireront de nouveaux profits du « vertueux » processus de dépollution.** Joli paradoxe ! Mais soyons réalistes : **Le Business reste le business !**

Dans quel intérêt ?

On vient de le voir, sûrement pas le nôtre, ceux qui vivent et travaillent ici.

- **En effet les retombées économiques seront négatives :**

Les conséquences touristiques seront catastrophiques : qui viendra passer des vacances, qui rêve d'une retraite dans un lieu défiguré ?

Les particuliers qui ont investi dans l'accueil et les services aux touristes seront spoliés ainsi que le pôle de l'âne.

- **Ces installations ne créeront aucun emploi à long terme.** Elles entraîneront, par contre, une dépréciation des biens fonciers.

Ajoutons que le Cher est déjà bien pourvu (surtout au prorata de sa population).

Notre région a davantage besoin de médecins, de personnels soignants, d'enseignants et de services publics que d'équipements agro-industriels.

En revanche, les nombreuses aides accordées aux investisseurs dans ce domaine sont une aubaine **pour l'industrie et la finance.**

En effet [les subventions pour l'installation d'une éolienne, par exemple peuvent inclure](#) entre autres:

- **Un crédit d'impôt à 30%**
- **Un taux réduit de TVA**
- **Un tarif de rachat garanti en cas de revente de l'électricité**

Aujourd'hui les agriculteurs peinent à vivre de leur travail. Soumis à une concurrence déloyale, le prix de leurs produits n'est ni assuré ni décent. On leurs propose alors une rente pour industrialiser et artificialiser leurs terrains. On marche sur la tête !

Nos impôts financent largement ces projets et profitent à ceux là même qui sont à l'origine du dérèglement climatique. Cherchez l'erreur !

Pourquoi dans nos campagnes ?

Sans doute parce que nous habitons une région que certains surnomment la « diagonale du vide », c'est à dire une large bande du territoire français allant de la Meuse aux Landes où les densités de population sont relativement faibles. Oubliée et délaissée, ce n'est pas par hasard si cette zone s'est retrouvée dans la forte mobilisation du **mouvement des Gilets jaunes** en 2018 et 2019 et si elle est aujourd'hui au cœur de l'opposition aux projets agro-industriels. Les affairistes porteurs de projets et leurs soutiens (politiques et bureaucrates intéressés) considèrent qu'une population peu nombreuse, isolée et vieillissante aura plus de difficulté à se mobiliser et à s'organiser et sera plus docile qu'ailleurs. C'est un pari risqué, lourd de conséquences, d'autant qu'il s'accompagne souvent d'un **mépris indécent** à l'égard des habitants. Pour preuve le courriel d'un certain Jacques Turpin, commissaire enquêteur, envoyé par erreur au collectif d'opposants « touche pas à nos îles ». Dans ce courriel ces derniers (marins-pêcheurs, commerçants artisans) étaient décrits comme des individus sans scrupules au « **QI inférieur à celui d'un géranium** ».

Ce mépris affiché est bien pratique. Il permet à des technocrates hors-sol de réfuter a priori tous les arguments contraires à leurs intérêts, **mais il est surtout dangereux car il remet en cause l'idée même de démocratie et de citoyenneté.**

Le mouvement des gilets jaunes avait su éviter le piège, mais les sirènes démagogues, antiparlementaristes et antidémocratiques sont plus présentes que jamais.

NE JOUONS PAS AVEC LE FEU !

En résumé, voici quelques raisons qui justifient notre opposition à ces projets et l'encouragent.

-Ils sont une insulte à la démocratie :

- La consultation de la population n'est souvent pas sérieuse.
- les études d'impact sont parfois bâclées et tendancieuses.
- Les décisions finales sont unilatérales et prises par le préfet donc par le gouvernement.
- chez nous trois conseils municipaux sur quatre y sont opposés. En sera-t-il tenu compte ?
- Elle créera une concurrence déloyale entre les agriculteurs bénéficiaires et les autres.

-ils auront des conséquences sur notre quotidien :

Outre le bruit, l'impact sur le paysage, la flore et la faune, le chantier de construction puis l'exploitation à venir dégraderont les routes et chemins.

Dans l'avenir, le démantèlement de ces structures créera de nouveaux dégâts environnementaux.

Ils comportent un risque de tensions entre les bénéficiaires et le reste de la population.

Par ailleurs, et sous réserve nos 4 communes sont concernées par le **périmètre de protection du radar d'Avord**, et la **présence d'un couple d'oiseau d'une espèce très rare** et hyper-protégée a été signalé à proximité du parc éolien ce qui devrait légalement empêcher son installation.

Il nous semble important de considérer l'avis des habitants d'un lieu comme prioritaire. En particulier lorsqu'il s'agit du devenir du territoire ou ils vivent et travaillent.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour L'ADEBS.

Le président. Patrick Migeon.

La trésorière. Claudine Roguet.

Le secrétaire. Alphonse Baglin.